Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 30 (1950)

Heft: 3

Register: Statistiques franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tourisme franco-suisse

Bons postaux de voyage. — Une bonne nouvelle est parue au Moniteur officiel du commerce et de l'industrie du 9 février 1950, pour les titulaires de comptes de chèques postaux en France, qui pourront bénéficier pour les achats de devises suisses, d'un taux de change plus avantageux. En effet, le système des bons postaux de voyage, suspendu depuis 1939, a été rétabli

entre la France et la Suisse.

Cette faculté d'utiliser des bons postaux, émis en coupures de 10, 50 ou 100 francs suisses, est toutefois réservée, pour le moment, aux personnes qui sont propriétaires d'un compte de chèques postaux. Ceux-ci doivent tout d'abord obtenir l'autorisation de délivrance de devises accordée par le bureau franco-suisse de règlements touristiques, 30, place de la Madeleine, à Paris. Une fois en possession de cette autorisation, ils peuvent demander dans n'importe quel bureau de poste français la délivrance de bons postaux de voyage pour la Suisse. Leur demande est transmise au centre des comptes de chèques postaux compétent, qui débite le compte de l'intéressé et envoie les bons demandés au bureau de poste où la demande a été présentée.

Le cours utilisé pour la conversion est le cours du jour au marché libre majoré d'un taux variable de 0,75 % à 1,25 % (actuellement env. 82,50). Une commission de 0,5 % est prise d'autre part par le centre des comptes de chèques postaux émetteur.

Ces bons permettent de toucher en Suisse les devises corres-

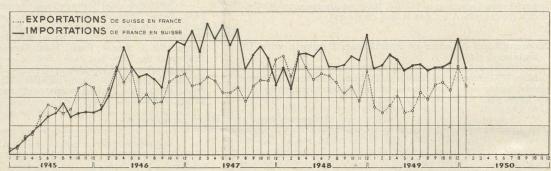
Ces bons permettent de toucher en Suisse les devises correspondantes dans n'importe quel bureau de poste, sans aucune commission et le cours de conversion est, en définitive, plus avantageux que pour les bons banquaires. Des démarches sont entreprises actuellement pour que ces bons de voyage soient à la disposition de n'importe que! touriste se rendant en Suisse et non plus seulement des propriétaires de comptes de chèques postaux. Il n'est pas exclu, de plus, que la procédure soit encore simplifiée en réduisant les démarches à une seule demande à présenter au bureau de poste français.

STATISTIQUES, — Le Bureau franco-suisse de règlements touristiques vient de publier ses statistiques sur le montant de francs suisses qu'il a délivrés jusqu'au 31 janvier 1950. Nous reproduisons, ci-dessous, les chiffres relatifs aux circonscriptions de nos sections.

SECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE	Francs suisses délivrés jusqu'au 31 Janvier 1950	En % DU TOTAL (total = 11.717.796 fr. s.)		
Paris	9.507.807	% 82,6		
Lyon	671.876	5,8		
Marseille	544.804	4,7		
Besançon	318.320	2,7		
Lille	314.174	2,7		
Bordeaux	229.680	1,9		

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES





M.			érieur français ues douanières frança				
	FRANCE (en milliers de français)			Suisse (en milliers de francs suisses)			
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde	
Moy . mens . 1949	76.816.196 87.248.174	65 . 168 . 511 74 . 163 . 971	- 11.647 685 - 13.085.103	315 .981 278 .632	288 .127 245 .946	- 27.854 - 32.686	

Commerce Franco-Suisse (d'après les statistiques douanières suisses)									
	France MÉTROPOLITAINE (en milliers de fr. s.)			Union française (en milliers de fr. s.)		TOTAL (en milliers de fr. s.)			
	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1949 Janvier 1950	20 .146 23 .765	32.131 30.369	+ 11 . 984 + 6 . 604	1.985 1.442	2.827 2.652	+ 841 + 1.210	22 . 131 25.207	34.968 33.021	+ 12.834 + 7.814

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine.